

Conseil Municipal du 05 octobre 2021, 19h15, salle du conseil en Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, MONNIER, LASNE, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, MAINTENIE, NIEL, ODE.

Excusé(e)s: Mme FAURE et M. IBOT

Le Maire demande aux conseillers d'approuver le compte-rendu de la séance du 7 septembre, les conseillers approuvent à l'unanimité. Le Maire lit et fait passer la page des signatures de la séance du 7 septembre.

I. Compte rendu des activités du maire et des adjoints :

Le Maire commence en expliquant aux conseillers que Mme Faure a constaté des vols sur la concession de son papa au cimetière.

II. Délibérations :

- aménagement de la ZAC : le maire explique qu'il travaille depuis des mois sur un projet sur la commune. Il indique que dans ce projet le cahier des charges et le règlement de la zone sont respectés.

Il demande aux conseillers leur avis.

Il précise qu'avec les conseils précédents, la politique d'aménagement a été axée sur les entreprises afin que les taxes ne soient plus à la seule charge des contribuables.

Il précise que le CU pour ce projet est déposé et propose aux conseillers de statuer sur cette délibération.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ.

- créances anciennes : Le Maire précise que nous avons crédité au budget, des sommes pour les créances douteuses. Il s'agit de la même démarche mais nous devons préciser les comptes.

BP COM (créances douteuses et anciennes)

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

BP EAU (créances douteuses et anciennes)

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

Le Maire précise que prévoir ces sommes ne signifie pas que les poursuites s'arrêteront.

- exonération de taxe foncière : La DGFIP nous a transmis une délibération concernant le taux de l'exonération de la taxe foncière pour les constructions nouvelles.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

III. École :

- Effectifs de rentrée scolaire 2021-2022 : 8 entrées et 15 sortants (CM2) – 7 élèves pour la prochaine rentrée.

- Arrêt maladie école : l'agent sera remplacé par un autre agent disponible pour une durée de 3 semaines.

- Mise en œuvre de la régie périscolaire : Projet de mise en œuvre sur E-TICKET de la régie périscolaire.

L'Association « Les amis de l'école » envisage la dissolution dès que la commune aura repris la gestion de la cantine et du périscolaire.

IV. Travaux :

- Camping : Le régisseur a fait le point avec le Maire sur les travaux à envisager au camping, une liste est établie. Le Maire demande à Monsieur Chambon et à Monsieur Niel de prendre la liste et voir ce qu'il serait possible de faire pour la préparation de la prochaine saison.

Monsieur Chambon demande aux conseillers membres des commissions circulations et voirie de noter le RDV le 14.10.21 à 18h30 et 19h le même jour pour la commission circulation.

Il leur demande de commencer à réfléchir aux travaux futurs pour en débattre.

- Vidéoprotection : L'installation a commencé, l'entreprise attend encore la livraison du matériel pour terminer l'installation.

- Table d'orientation : la table est reçue, le lieu d'implantation est terminé. Il précise que l'association du musée sera conviée à la pose de la table d'orientation avec la presse pour faire une photo (pas d'inauguration). Il indique qu'un tirage papier de la table sera remis à l'école.

- Rénovation des trois salles : l'escalier est commandé, les travaux avancent.

- Aire de lavage : deux entreprises vont faire une étude du sol, circulation des tracteurs...etc. validé par président association « st Maurice Eco propre », le maire indique qu'il a obtenu une réduction pour la mission de suivi du chantier.

V. Dossiers

- Copil : suivi de l'eau, un rendez-vous est prévu courant novembre.
- Contrat ZRR : le Maire donne quelques précisions.
- DECI : réunion de travail avec la société le 13.10 à 8h00 en Mairie.
- CRTE : Dossier pour le bistrot transmis à la CCBDP
- Commission de sécurité salle Charles Ruat : En accord avec M. Avon du SDIS, la salle Charles Ruat est déclassée et n'est donc plus soumise à la commission de sécurité car il a peu d'évènements dans cette salle depuis la création de l'espace Philippe Maintenié.

VI. Compte rendu de la visite du conseiller général départemental :

Amendes de police : 15 000 € de subvention accordée pour les travaux des feux tricolores (dans l'attente de l'acquisition du chemin des syrahs en chemin communal).

VII. Commissions

- Association « Club des jeunes » : Le Maire indique qu'il faudra prendre contact avec le Président de l'association maintenant que les fonds du compte bancaire sont rétablis.
- Communication : la commission s'est réunie le 21 septembre pour la préparation des articles dans la prochaine revue, animation, travaux, école, Légion d'Honneur, page Facebook de la commune. Monsieur Maintenié présente au tableau la page Facebook : Il explique aux conseillers avoir recherché sur d'autres sites dont Nyons et Vassieux en Vercors. Concernant les publications et les moyens de contacts (3 modérateurs), les commentaires seront vérifiés et approuvés avant d'être publiés sur la page. Il y aura différents post : infos pratiques, services, publications...etc. Une charte de modération a été créée selon le modèle de la Préfecture. Une ligne éditoriale serait créée à la quinzaine, pour cela un relai devrait se faire entre le secrétariat et la commission afin d'informer de toutes les informations d'urgence (travaux, coupures d'eau...etc) que les abonnés recevront via une notification. Un QR Code pour la page a également été créé. Le Conseil approuve la mise en route de la page. Le Maire ajoute qu'il faudra conserver la maîtrise complète des publications sur la page, et que la mairie transmettra les informations urgentes, la gestion est confiée à la commission.
- Commission circulation : Il est prévu une rencontre avec le Centre Technique Départemental de Nyons.
- Comité des fêtes : Madame Valentin indique qu'il y aura une réunion ce jeudi 7 octobre. Le Maire demande à Madame Lasne de faire un point sur le bilan comptable du comité des fêtes après le 11 novembre.

VIII. Questions diverses

- Bord de l'eygues
- Traversée de la Drôme à vélo : Le 2 juin 2022, le Maire s'adresse à Mme Dorier et lui demande de les accueillir, comme les années précédentes.
- Organisation prochaine visite officielle : le maire verra avec Madame Pagès pour organiser la venue de la ministre Madame Jacqueline Gourault.
- Il précise avoir reçu la visite du nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Nyons, Monsieur Xavier TOUVENIN
- Le maire indique les effectifs de cantine du mois de septembre.
- Recrutement prévisionnel au secrétariat : Le Maire indique qu'il verra avec Madame Pagès pour rédiger un profil de candidature.
- Monsieur Cesar indique une disparité d'éclairage entre le poste du village et le poste du clos des vignes/ Les Vertes.

Prochain conseil municipal : Mardi 2 novembre 2021 à 19h15, salle du conseil.

- Mardi 26 octobre : 18h30 pour 1 heure de réunion afin de faire un point d'organisation concernant la venue de la ministre le 29 octobre. (hors conseil municipal)